

Gaz vert dans le bâtiment – la filière accélère.

Paris, le 28 septembre 2022 - Dans le contexte géopolitique actuel, les gaz renouvelables sont une opportunité pour notre indépendance énergétique. La filière gaz se mobilise et lance, à l'occasion du salon Interclima, la « *mention gaz vert* », une démarche au service de l'essor des gaz renouvelables, une énergie locale et durable.

La place essentielle du gaz dans le mix énergétique français.

Le maintien du gaz dans le mix énergétique français est indispensable pour assurer la sécurité d'approvisionnement et la continuité d'alimentation des clients. Le gaz constitue une source de flexibilité et de stockage inatteignable par des moyens électriques seuls. La flexibilité temporelle des infrastructures permet au vecteur gaz de répondre aux besoins de modulations hebdomadaires, mensuels et saisonniers que ne possèdent pas les autres leviers de flexibilité.

Avec l'essor des gaz verts, le gaz va contribuer à l'indépendance énergétique de la France. La filière vise une part de 20% de gaz renouvelables produits localement dès 2030 pour atteindre 100% en 2050. Et des gaz renouvelables, il y en a !

En effet, selon Perspectives Gaz 2022¹, les gisements potentiels sont de 420 TWh (dont 135 TWh pour la seule méthanisation), ce qui représente un volume supérieur aux prévisions de consommations de gaz en 2050, tous secteurs confondus.

Pour Coénove, les gaz renouvelables, seront donc un vecteur indispensable à la réussite de la transition énergétique, notamment dans le bâtiment où la contribution du gaz à la neutralité carbone est accessible si l'on mène à bien trois chantiers :

- Une baisse de 60% de la diminution des consommations gaz dans le bâtiment par rapport à 2019
- 100 TWh de consommations de gaz renouvelable affectés au bâtiment (résidentiel et tertiaire)
- 100% de gaz renouvelables d'ici à 2050.

Les gaz verts, une solution auxquels croient les Français !

Selon une étude BVA réalisée en juin 2022 auprès d'un échantillon national représentatif de Français âgés de 18 ans ou plus (2 011 répondants), la notoriété du gaz vert progresse fortement : 84% des personnes interrogées témoignent en avoir entendu parler.

La connaissance du gaz vert reste toutefois très partielle : seuls 24% des sondés savent exactement ce dont il s'agit, 23% ignorent qu'il s'agit d'une énergie renouvelable et seulement 50% ont compris qu'il était compatible avec leur équipement actuel.

Ainsi, le gaz vert est devenu la 2^{ème} énergie plébiscitée par les Français tout juste derrière l'électricité verte (26% électricité verte, 25% gaz vert). 76% des Français se disent prêt à se chauffer au gaz vert s'ils en avaient la possibilité.

Lancement de la mention Gaz vert

C'est pour répondre à ce besoin de concret que la filière entière se mobilise et s'engage en lançant la MENTION GAZ VERT, centrée dans un premier temps sur le biométhane, d'ores et déjà en développement rapide.

Cette MENTION va se décliner de deux manières : d'une part, par la création d'une étiquette « COMPATIBLE GAZ VERT » fournie par chaque fabricant et qui sera apposée par l'installateur ou le mainteneur à l'occasion de la livraison et de la pose d'un nouvel équipement ou au moment de l'entretien. Cette étiquette permettra de rappeler à l'utilisateur que son appareil est bien compatible avec le biométhane.

Le QR code associé permettra aux clients de mieux comprendre ce qu'est la méthanisation et découvrir les sites de production de gaz verts proches de chez eux.

Deuxième déclinaison : la Mention « ACTEUR ENGAGE GAZ VERT » porté par chaque acteur de la filière mobilisé sur le développement des gaz renouvelables afin de mettre en avant cet engagement en fonction de son métier : Installateur Engagé, Promoteur Engagé, Territoire Engagé, ...

L'association Coénove, propriétaire de la Mention et garante des conditions d'utilisation, assurera son déploiement auprès des différents acteurs concernés.

Pour Bernard AULAGNE, Président de Coénove : « *Au regard du développement des gaz renouvelables et du potentiel disponible sur notre territoire, le gaz vert a toute sa place dans le bâtiment et dans la stratégie zéro carbone. La « mention gaz vert » est une démarche de l'ensemble d'une filière au profit du déploiement des gaz renouvelables. L'objectif est aussi de permettre aux consommateurs de choisir l'énergie qu'ils souhaitent consommer et de diminuer la dépendance de notre pays à un type unique d'énergie en misant sur plus de pédagogie et de transparence* ».

¹ Analyse prospective de l'évolution de la consommation de gaz et de la production de gaz renouvelables et bas-carbone en France en 2030 et 2050 par les gestionnaires de réseaux de gaz (GRTgaz, GRDF, TERECA et SPEGNN)

À propos de Coénove

Constituée en octobre 2014, l'association Coénove rassemble les acteurs majeurs de l'efficacité énergétique dans le bâtiment - énergéticiens, industriels et professionnels - tous convaincus de la pertinence d'une approche basée sur la complémentarité des énergies et la place que l'énergie gaz, de plus en plus renouvelable, doit jouer dans la stratégie énergétique de la France. Elle se mobilise aux côtés des parties prenantes pour apporter des solutions innovantes et durables aux nombreux défis de la transition énergétique tout en s'inscrivant dans le sens de l'intérêt général. www.coenove.fr

Contacts presse

Agence A+ Conseils

Marion LEBEL
06.76.02.57.47
marion@aplusconseils.com

Christelle ALAMICHEL
06.31.09.03.83
christelle@aplusconseils.com